

Objet du contrat de prêt : **Prêt financement Travaux de Construction
Maison de Santé Pluridisciplinaire**

Versement des fonds : **La totalité ou versée dans les 8 mois de la
signature du prêteur.**

Taux d'intérêt annuel : **Taux fixe de 4.08%**

Base de calcul des intérêts : **Paiements des intérêts à termes échue,
périodicité trimestrielle**

Echéances d'amortissement : **Remboursement du capital à l'échéance finale
et d'intérêts :**

Remboursement anticipé : **Aucune indemnité de remboursement anticipé**

Frais de dossier : **0,20 %**
Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataire

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus et à intervenir avec le **Crédit Agricole**.

- **DIT** que les sommes nécessaires au remboursement des échéances seront inscrites chaque année au budget en dépenses obligatoires.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature du contrat et les pièces y afférents.

Ainsi fait les jour, mois, an susdits.

Certifié exécutoire le 08/07/24

Envoyé en préfecture le 08/07/2024
Reçu en préfecture le 08/07/2024
Publié le 08 07 2024
ID : 030-213000763-20240704-D2024_032-DE

**Le Maire,
Laurent NADAL**

